

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/21/0233 du 23 avril 2021 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'une aire de circulation et d'une surface pour silos à céréales à Kalborn au nom et pour compte de Monsieur Norbert Eilenbecker.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 3 mai 2021

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER